pourquoi le gouvernement ne dit pas maintenant comment seront organisés les gouvernements locaux; mais la réponse faite à cette demande par le procureur général du Bas-Canada est très juste, lorsqu'il leur a dit que le gouvernement voulait savoir d'abord si nous voulions de la confédération, et qu'ensuite il proposerait les détails. Cela est parfaitement juste, et il ne faut pas embrouiller les cartes. (Ecoutez! écoutez!) Je ne veux pas parler plus longtemps maintenant; mais je dois dire, cependant, que l'hon. député d'Hochelaga (M. A.A. Dorton) vient toujours à parler de l'énorme dette nationale que créera la confédération. Pourquoi ne tient-il pas compte des raisons qui portent les provinces d'en-bes à refuser la confédération? Est-ce parce que ces raisons détruisent son argumentation? En effet, les provinces d'en-bas disent que nos ministres ont voulu trop obtenir pour le Canada, que les charges qui leur seront imposées seront trop fortes, et que leur alliance avec nous les ruinera,—tandis que les hon. membres de l'autre côté de la chambre disent qu'ils ne veulent pas de cette alliance parce que nous donnons trop aux provinces d'en-bas. Ces provinces disent que la confédération ne leur sera pas profitable parce qu'elles seront obligées de payer pour les canaux, les chemins de fer, et toutes les améliorations du Canada, et qu'elles ne retireraient aucun avantage d'une alliance avec nous. D'ailleurs, ces provinces se trouvent aujourd'hui entre les mains des agents des Etats-Unis, qui ont à cœur de faire manquer la confédération, parce qu'elle anéantirait leur commerce avec ces provinces. C'est pour cela qu'ils ont travaillé et réussi à faire perdre les élections des partisans de la confédération dans le Nouveau-Brunswick, comme ils feraient tout en leur pouvoir pour faire manquer nos élections ici, s'il y avait un appel au peuple sur la question, parce qu'ils travailleraient dans l'intérêt des Etats-Unis. (Rires à gauche.) Je vois rire l'hon. député de Drummond et Arthabaska.....

M. J. B. E. DORION—Je ris des niaiseries que vous nous débitez depuis une heure.

M. DENIS—S'il y a un homme dans cette chambre qui a débité des niaiseries et qui a des idées étroites, c'est bien l'hon. député de Drummond et Arthabaska,—lui qui n'a jamais fait autre chose que travailler à soulever et à nourir les préjugés de races,—lui qui écrit de petites lettres pour faire

signer les requêtes contre la confédération par les femmes et les enfants de son comté. Quoique je n'aie pas à ma disposition, comme l'hon. député, une petite gazette comme le Défricheur,—qui n'a jamais rien défriché, excepté lorsque l'hon. député d'Hochelaga était procureur-général pour le Bas-Canada, alors que l'hon. député savait parfaitement défricher les annonces et les jobs du gouververnement,—je puis parfaitement répondre à l'hon. député. Il est vraiment risible d'entendre un homme comme lui parler des " niaiseries" des autres, quand on se rappelle ses articles de journaux où il disait : "Paie! pauvre peuple !-- la melasse et le blé sont chers !" et quand on se rappelle ce qu'il disait du bill seigneurial et du bill municipal, -ces deux mesures qui ont fait l'admiration de tout le monde,—et du traité de réciprocité, qui devait, à l'entendre, faire tant de mal au pays, mais qui a fait tant de bien. Ah! c'est bien toujours la même école ! Du moment qu'on ne pense pas comme ces messieurs, on ne vaut rien, et tout ce que l'on dit n'est que niaiserie. Ce sont de véritables vierges folles qui n'ont plus d'huile dans leur lampe.

M. J. B. E. DORION — Vous ôtes charmant!

M. DENIS—L'hon. député nous a dit tout à l'heure que nous allions de l'extravagance à la folie. D'un trait de plume il efface toutes les sommités du pays pour dire que ce ne sont qu'un tas de niais et de fous;—mais je lui pardonne, parce que je crois qu'il n'est pas compos mentis. Quant à ceux qui se posent ainsi en défenseurs de la religion, nous attendrons, avant de les croire, la voix de ceux qui sont chargés de parler sur le sujet; et pour la protection de notre nationalité, nous écouterons les hommes qui sont chargés par le peuple d'y veiller et de la protéger, et nous ne suivrons pas des

hommes comme ceux qui opposent le projet

confédération. (Applaudissements à

droite, et rires ironiques à gauche.)

M. POULIOT—M. le Président:—Je m'était proposé, avant d'enregistrer mon vote sur les résolutions qui sont devant cette chambre, de faire quelques observations d'une manière plus étendue que je ne le ferai maintenant. Oar voici que la nouvelle créature qui devait naître pour sauver le patrie est morte lorsqu'elle n'était encore qu'en embryon, par le choe violent qu'elle a requ au Nouveau-Brunswick, et si nous nous en occupons encore, ce n'est certainement que